L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 3 AVRIL 1875.

Onze Année.

DUFOUR & LEMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 3 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain faisant face à la rue des Ursulines, agréable résidence rue Bourbon, entre Conti et St-Louis; magasin en briques rue St-Charles, entre Perdido et Poydras; maison et terrain rue Johnson, entre Dumaine et St-Philippe, et terrain de prix, rue Dumaine, entre Johnson et Prieur.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un lot de terre situé dans le Troisième District, compris entre les rues Miro, Galvez, Ourage et Dabadie, ainsi que deux autres lots de terre dans le même district, avantageusement situé.

Par Placide J. Spear, coin Royale et Toulouse, vente continuée de gages forfaits.

Par S. Guinault, rue St-Louis entre Bourbon et Royal, le contenu d'un salon de bière.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins, poutres levées.

☞ M. G. de Fériet & Co., encanteurs, vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, pour le compte de la succession de Mme ADELAIDE BLONDEAU

1—Une résidence confortable de famille, rue Bourbon, entre les rues Conti et St Louis.

2—Les magasins de valeur en briques, rue St-Charles, entre les rues Perdido et Poydras.

3—Le lot et maison rue Johnson, entre les rues Dumaine et St Philippe.

4—Les lots de valeur rue Dumaine, entre les rues Johnson et Prieur.

Aussi pour le compte de la vente de partage dans l'affaire des héritiers de ALVAREZ.

1—Une maison à égaule et confortable en brique, rue du Quartier 76.

6—Les lots de valeur rue des Remparts entre les rues du Quartier et Hôpital.

7—Le magasin de valeur à trois étages en briques, rue Vieille Levée, No. 42, et pour le compte de la succession d'ADOLPHE DURRE, Jr.

8—Une très belle résidence de famille rue Ursulines, entre les rues Galvez et Johnson.

Pour plus amples renseignements voir nos colonnes d'annonces.

Vente continuée.—Aujourd'hui, à 10 heures et demie, au coin des rues Toulouse et Royale, Placide J. Spear, encanteur, vendra les gages non rachetés et abandonnés au bureau de prêt. Dans les deux jours de vente qui ont eu lieu, tous les diamants, les montres d'or et d'argent et les fins articles de bijouterie offerts à l'enchère, ont été adjugés à des prix très bas. Comme il reste encore quelques uns des articles à vendre au public, nous ne doutons pas qu'il y ait encore du monde qui ne manque pas d'en profiter à l'heure actuelle.

Pendres levais. Voir l'annonce ci-dessus de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, avril 3.

OPERA.—A nuit.—Le Voyage en Chine, le soir.

FRANÇAIS.

ST CHARLES.—A midi.—Entrevue de Bradorbi, le soir, la grande Duchesse et Irish Tutor.

VARIETES.—A nuit.—Money le soir.

ACADEMIE.—A midi et le soir.—Jack & Jill, pantomime.

Une excursion de plaisir.

Lorsque le général Phil. Sheridan a été envoyé de Chicago à la Nouvelle-Orléans, le télégraphe nous a transmis l'assurance que ce personnage ne venait en Louisiane que pour faire une excursion de plaisir et que, peut-être, il pousserait son excursion jusqu'à la Havane. A son arrivée dans notre ville, le lieutenant général a répété aux reporters qui ont eu l'indiscrétion de l'interroger, qu'il n'était venu ici que pour son agrément—la suite a bien prouvé qu'il n'y était pas venu pour le nôtre! La publication ultérieure des dépêches officielles du président Grant et du ministre de la guerre et le rôle joué dans nos affaires par Sheridan ont donné un léger démenti à ces assurances rétrospectives.

En politique et en diplomatie on ne se croit pas obligé à dire la vérité, on se croit même autorisé à mentir, et, quand certains personnages vont en voyage on se disent malades, le public est porté à se demander, comme Talleyrand, quel intérêt peuvent-ils bien avoir à voyager ou à être malades.

Lorsque nous voyons plusieurs sénateurs des Etats-Unis, dont quelques uns sont les gros bonnets du parti de l'administration, se rendre au Mexique à bord d'un navire de guerre mis à leur disposition par le ministre de la marine, nous sommes donc enclins à mettre en doute l'assurance qu'on nous donne en leur nom, qu'ils vont simplement faire une excursion de plaisir.

Notre confrère du *Picayune*, a eu une entrevue avec un monsieur fort intelligent attaché à la presse du pays, de qui il a reçu l'information satisfaisante que l'excursion projetée n'implique aucune idée d'intentions politiques. Fort bien! Mais cela ne nous empêche pas de nous demander quel intérêt ces messieurs ont à aller faire une excursion de plaisir au Mexique, quel intérêt le Secrétaire de la marine peut avoir à mettre un navire de guerre à leur disposition et quel intérêt ce monsieur de la presse très intelligent a eu à se donner de la peine pour fournir au *Picayune* l'information négative que nous venons de reproduire.

Assurément, il se peut que le plaisir seul attire MM. Cameron, Morton et autres à Mexico. Chacun va chercher son plaisir où il croit le trouver. Il se peut encore que la recrudescence des déprédations commises par les bandits mexicains sur le territoire américain, le long du Rio Grande, soit une coïncidence fortuite. Il se peut encore que la mise d'un navire de guerre à la disposition de nos Sénateurs, soit un simple acte de courtoisie, quoiqu'il soit assez dispendieux. Tout est possible dans ce bas monde en fait de bizarrerie. Mais tout cela n'est pas vraisemblable et l'esprit public s'obstinera à voir dans le départ des excursionnistes, un événement d'un caractère politique et à attacher à leur voyage le caractère d'une mission secrète.

La promulgation du faux bill d'allocation.

Le *Picayune* et le *Republican* affirment qu'aucune mesure ne sera prise ni par M. Kellogg ni par son Secrétaire d'Etat pour révoquer ou annuller la publication du faux bill d'allocations. Ces deux fonctionnaires prétendent qu'ils ne peuvent rien faire. Il n'y a pas de remède. Une loi une fois promulguée, personne n'a le droit de la changer. Le *Picayune* n'admet pas cette théorie, mais le *Republican* en fait le champion. Cela se comprend; l'organe officiel a peur qu'on refasse le bill dans la session extraordinaire et qu'on lui supprime ses $125,000 d'avoine et de fourrage.

Mais si M. Kellogg, M. Deslondes et le *Republican* trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des bills d'allocations possible, les membres conservateurs de la Législature seront, sans aucun doute, d'un autre avis. Nous insistons donc pour qu'ils préparent, à l'avance, un nouveau bill d'allocations réduit de près d'un million de dollars. En passant un bill d'allocations, ils peuvent rappeler au besoin tout bill précédemment passé et mettre ainsi d'accord le trio des signataires du faux bill.

L'ALLOCATION FAITE AUX RAPPORTEURS.—Le pauvre homme du *Republican*, dont on a rogné la pitance depuis deux ans et qu'un million de dollars reçu en cinq ans de l'Etat seul, n'a pas rassasié, n'est pas content que la pseudo législature ne lui ait alloué, cette année, que $125,000. Aussi trouve-t-il fort mauvais qu'on ait accordé $500 à chacun des rapporteurs des autres journaux et il demande "avec quelle ombre de logique politique le *Times*, le *Bulletin* et l'*Abeille* peuvent accepter ces donations!"

Nous répondrons, pour notre compte, que nous n'avons jamais accepté pour nous, ni autorisé personne à accepter ces donations. Nous trouvons que l'Etat est trop pauvre pour faire des donations de $500 aussi bien que de $125,000, et si l'organe stipendié, qui épluche jusqu'à nos réclames de commerce, s'était donné la peine de lire notre article du 31 mars, sur le soi-disant bill d'allocations, il y eût vu que nous protestions comme nous l'avons fait chaque année, contre ce système de cadeaux.

A NOTRE CORRESPONDANT DE MERMENTEAU.—Un français nous écrit de Mermenteau pour nous demander si la loi autorise à déposséder, sous prétexte de distribuer les lots à titre de *homestead*, un propriétaire établi sur une terre depuis cinq ans, et dont le titre a été confirmé par l'Etat. Assurément non. Aucune loi n'autorise à déposséder un propriétaire qui a un titre valide et légal. Notre correspondant fera bien de prendre des informations plus précises sur les faits qu'il nous signale. Les arpenteurs ne sont pas des distributeurs de terres; ils ne peuvent qu'arpenter les terres quelles particuliers désirent acquérir, quand elles sont libres et quand elles appartiennent encore à l'Etat.

LOUISIANE.

Nous empruntons au *Meschacébé* les informations suivantes:

—Il y a une quinzaine de jours, Henry Parker, bandit notoire, ayant été arrêté au bayou des Allemands à la suite d'une horrible tentative de viol, commise sur la personne de Mme John Parker, de la station Boutté, le juge Durapau trouva l'affaire assez grave pour refuser la mise en liberté sous caution. Mais, dans la nuit du mardi au mercredi 24 et 25 mars, Henry Parker se passait de la permission du juge, et s'évadait avec un digne camarade, Henry Williams, le héros du vol du magasin St-Denis. Les deux prisonniers avaient pratiqué un trou dans le mur de brique qui a sept pouces d'épaisseur, et étaient sortis à l'aide d'une corde faite avec leurs couvertures. Le député-shérif J. L. Martin, en trouvant la cage vide, a remarqué que les oiseaux envolés avaient entrepris puis abandonné, faute de temps, l'enlèvement de Victor Broom, un autre détenu. Il paraît évident que Parker et Williams ont eu au dehors des complices de leur évasion.

—La levée à l'arrière de l'habitation Odilia, qui avait été construite par M. Arthur Thibaut à ses propres frais, et lui avait coûté une somme de $1,200, a cédé mardi dernier, 30 mars, à la pression de l'eau.

L'habitation Odilia (6 arpents et demi de face) a été dernièrement vendue pour la somme de $18,000 par M. Thibaut à M. Lapiace, qui l'a rétrocédée à M. Lapiace, pour celle de $15,000. En la personne de M. Arthur Thibaut, qui a repris sa résidence à la Nouvelle Orléans, la paroisse St Jean-Baptiste perd un excellent citoyen qui, dans un court séjour parmi nous, avait su se rendre digne de l'estime et de l'affection de tous. Puisse-t-il réussir, comme il le mérite, dans le nouvel emploi qu'il donnera à son activité! C'est notre vœu ardent et sincère.

—M. Gervais Leche nous rapporte que M. J. Labeyrolerie récolte déjà dans son jardin des artichauts à la douzaine et des pommes de terre au baril. Depuis que notre fraise de janvier a été accueillie avec scepticisme, nous indiquons prudemment nos sources en relatant les premeurs louisianaises.

LA DIRECTION DE L'OPÉRA—M. L. Placide Canonge nous prie d'appeler l'attention sur l'annonce qu'il publie dans nos colonnes relativement à la direction de l'Opéra, qu'il a l'intention de reprendre l'année prochaine. M. Canonge déclare qu'il fera paraître, sous peu de jours, une circulaire pour solliciter l'appui du public pour la formation d'une troupe lyrique pour la saison 1875-1876.

OPÉRA.

Aujourd'hui, samedi, on donnera en matinée le *Voyage en Chine*.

Ce soir, pour le bénéfice de M. de Greef, *Faust*, avec le concours de M. Van Huffelen dans le rôle de Méphistophélès.

Nous avons fait ressortir hier, en quelques mots, l'intérêt que la réapparition de M. Van Huffelen dans ce rôle qu'il a créé à la Nouvelle-Orléans, ajouterait à la représentation de ce soir. Ce rôle est bien écrit pour sa voix, et, comme acteur, il n'y a guère que M. Castelmary qui ait disputé la palme à M. Van Huffelen dans le personnage de Méphistophélès.

Le spectacle commencera par le *Chalet*, avec MM. de Greef, Laurent et Mlle Lugger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Encore deux représentations, l'une en matinée et l'autre le soir, et le théâtre aura fermé ses portes pour ne les ouvrir que l'automne prochain.

Il faut donc profiter avant qu'il ne soit trop tard.

THÉATRE ST-CHARLES.—La salle du "Vieux Drury" était encore comble, hier soir, pour la seconde représentation de "Chilpéric" et le succès de la troupe anglaise d'opéra-bouffe n'a pas diminué.

Aujourd'hui, on donnera "Geneviève de Brabant" en matinée, et la "Grande Duchesse" le soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de pantomimes de Jack et Jill doit faire merveille aujourd'hui à la représentation en matinée, car le spectacle est composé tout exprès pour les enfants, ce qui n'empêchera pas les grandes personnes de s'amuser aussi bien.

Le même spectacle sera répété le soir.

MATINÉE-CONCERT AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ DES SERVANTES DES PAUVRES.—Nous rappelons simplement aujourd'hui qu'une Matinée-Concert doit être donnée par les artistes de l'Opéra, le dimanche 11 avril, à midi, dans la salle Grunewald, au bénéfice de la Société des Servantes des Pauvres. Nous parlerons plus longuement demain de l'objet de cette société charitable et du genre d'infortunes qu'elle met ses soins à soulager.

LE CONCERT DE MLLE DE MURSKA.—Nous venons de recevoir le programme du grand concert que la célèbre cantatrice hongroise doit donner lundi prochain, à la salle Grünewald. La diva doit chanter la grande scène de folie d'Ophélie dans *Hamlet*, la cavatine de *Norma*, et le grand air du *Pré aux Clercs*, avec accompagnement de violon par M. Sauret. Le programme comprend, en outre, plusieurs trios, duos et solos par M. et Mme Sauret, et MM. Braga et Giammona. La vente des billets et des sièges réservés a déjà commencé et nous pensons qu'il y aura salle comble.

Total, $75,000.....Total, $75,000.
Gros lot, $20,000.....Gros lot, $20,000.

C'est le total des lots, et le montant du gros lot De la Loterie de la Louisiane, Tirage du 10 avril. 440 chances: Prix du billet, $10 seulement. Ne perdez pas l'occasion de gagner Le lot de $20,000.....Le lot de $20,000

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Voulez vous de beaux meubles, bien faits, à la fois solides et élégants, à TRÈS BON MARCHÉ? Adressez-vous immédiatement à M. Hubbard, coin Remparts et Perdido. Désirant se retirer des affaires, il se hâte d'écouler son vaste stock, et il comprend que pour y réussir il doit faire aux acheteurs des conditions libérales. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie dans l'*Abeille* et qui occupe toute une colonne du journal.

☞ Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

KELLOGG S'EXPLIQUE.

Il veut signer un autre bill d'allocations.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a adressé hier la lettre suivante,—qui s'explique d'elle-même,—au pseudo-avocat-général Field:

État de la Louisiane,
Département de l'Extérieur,
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1875.

Hon. A. P. Field, avocat-général,

Monsieur—Le 24 mars dernier, un bill m'a été présenté, dûment certifié par l'Orateur de la Chambre des Représentants et par le Président du Sénat, ordonnant des allocations pour les dépenses générales de l'État.

Le 27 mars, j'ai signé ce bill et j'ai envoyé au secrétaire d'État pour être promulgué.

J'ai été informé depuis que ce bill promulgué n'est pas celui qui a été certifié par l'Orateur de la Chambre et le Président du Sénat, mais que ce bill a été changé et altéré; en conséquence, un autre bill, que l'Orateur de la Chambre et le Président du Sénat affirment être le véritable, m'a été présenté aujourd'hui pour que je l'approuve.

Je n'ai d'autre désir en cette affaire que d'assurer aux fonctionnaires de l'État le paiement de leurs salaires, et différentes quelques soulagements aux institutions charitables; mais je n'ai d'autre moyen de savoir qu'un bill a été dûment enregistré qu'en m'assurant s'il est certifié par les officiers des deux Chambres de la Législature.

Ces officiers ayant attesté que le bill qui a été présenté aujourd'hui est celui qui a été correctement enregistré, et que l'autre bill qui a été promulgué n'a pas été correctement enregistré, je me propose de signer le nouveau bill, si vous n'y voyez pas d'empêchement, et je l'enverrai au secrétaire d'État pour être promulgué, laissant aux tribunaux le soin de se prononcer sur la légalité de ces deux actes. Veuillez me donner votre opinion.

Respectueusement,
WILLIAM P. KELLOGG.

Le "Vieux Field" n'a pas encore répondu, que nous sachions.

L'état du Lac Pontchartrain.

Quelques-unes de nos souffrées ayant parlé d'une menace d'inondation au lac Pontchartrain et au Bayou St. Jean, nous avons envoyé un reporter tout exprès pour faire une exploration. Il nous dit qu'il n'y a pas le moindre danger pour le moment, mais qu'on lui a rapporté que pendant le violent orage qui a éclaté dans la nuit d'avant hier, l'eau du lac était au niveau de la banquette du restaurant Miguel.

Notre reporter a profité de son voyage pour s'arrêter chez Miguel, qui lui a fait les honneurs de Milneburg avec beaucoup de courtoisie et qui l'a même engagé à goûter de sa cuisine.

Cour Criminelle Supérieure.

L'affaire de Marie Estelle, couleur, accusée d'avoir tué son mari, répondant au nom d'Agustin, dans la nuit du 27 janvier, en lui fendant le crâne d'un coup de cassetête, a été commencée et terminée hier.

A. P. Field, représentait l'État et J. H. Castellanos la défense.

Le jury s'est retiré à quatre heures et demie, et à six heures et demie il a rendu un verdict de culpabilité sans la peine capitale.

Encore un outrage dans le quatrième district.

Avant hier, une jeune fille de 16 ans, appartenant à une bonne famille, se rendait vers trois heures après-midi à une école particulière, située à l'enseignure des rues Washington et Laurel, dans le quatrième district, lorsqu'elle a été poursuivie par un nègre dans un délabrement qu'on peut plus indécent. Saisie de frayeur elle s'est mise à courir et elle est arrivée à l'école où elle s'est empressée d'entrer; au moment où le nègre allait l'atteindre, le nécrésant dont les intentions n'étaient pas équivoques, s'est éloigné et, comme il n'y avait qu'une dame dans l'école il n'a pu être poursuivi.

Puisque la police est impuissante à préserver les dames et les jeunes filles de semblables tentatives dans ce quartier, les citoyens devraient se concerter pour découvrir l'auteur de ce dernier outrage et pour faire un exemple salutaire.

OU L'IVRESSE PEUT CONDUIRE UN HOMME.

Un père qui pend ses petites filles.

Randal Byrnes est irlandais et âgé de quarante-trois ans. Il n'est pas méchant, mais il boit, et quand il est ivre il ne respecte rien et serait capable de commettre tous les crimes.

L'ivresse est une folie qui agit différemment sur les hommes.

Il y en a qui deviennent sombres et taciturnes; d'autres rient aux éclats et s'épuisent par des mouvements spasmodiques jusqu'à ce qu'ils tombent sous la table ou dans le ruisseau; il y en a aussi qui sont mélancoliques et qui versent volontiers un plenr ou deux sur le sort affreux d'une bouteille brisée prématurément; on en trouve enfin qui deviennent querelleurs et qui cherchent noise à leurs compagnons de table ou au premier passant dans la rue.

Randal Byrnes a le whiskey mauvais, et quand il est ivre, c'est un fou furieux.

Avant-hier soir, Byrnes est entré au logis conjugal, après avoir visité les cabarets et complètement sous l'influence de la boisson.

Sa femme, connaissant de longue date le caractère de son seigneur et maître, entendant dans l'escalier le pas lourd de l'ivrogne et ses imprécations, s'est levée précipitamment et est enfermée à double tour dans un cabinet, craignant d'être battue par son mari.

Celui-ci après s'être débarrassé de ses vêtements et les avoir jetés pêle mêle sur le plancher, s'emmouvait par briser tous les objets que sa main pouvait rencontrer. Il a essayé ensuite de briser les meubles, mais n'a réussi qu'à moitié.

Avisant alors sa petite fille, couchée dans le lit que sa femme avait abandonné, que le bruit avait éveillée et qui pleurait, une idée étrange et monstrueuse a passé dans son cerveau obscurci par le mauvais whiskey dont il s'était noyé, et avec ce sourire lubrique qui caractérise les ivrognes, il s'est baissé, a ramassé à terre une de ses chemises, l'a déchirée par bandes, a noué toutes ces bandes les unes aux autres, et s'est approché, toujours en souriant, de l'enfant.

Saisir la malheureuse petite créature, et malgré ses cris, la passer un nœud coulant autour du cou, n'a été pour l'ivrogne que l'affaire d'un instant.

Il a neuf espoir faire tout de la corde arrangée par lui à la solennée du lit et a lancé la petite fille dans le vide, jouant ainsi de nouveau le petit spectacle d'une pendaison.

Les cris déchirants de l'enfant avaient été entendus de la mère, heureusement pour et la courageuse femme, oubliant le danger qui la menaçait elle même, s'est précipitée dans la chambre et s'est efforcée de délivrer la petite fille, malgré les coups de poing et les coups de pied du sauvage mari.

Voyant, cependant, qu'elle ne pouvait pas lutter avec cet homme, dont l'ivresse avait fait un démon, elle a courru dans la rue, et appelant de toutes ses forces, a réussi à attirer l'attention d'un officier de police, qui, en se dépêchant, est arrivé à temps pour dépendre l'enfant et conduire le père dénaturé en prison.

En pareilles circonstances, l'agent de police aurait été parfaitement justifiable s'il avait assommé la brute à coups de bâton.

L'enfant mourra peut-être et la mère a été rouée de coups.

Il est à espérer qu'on saura prouver qu'il y a une justice à la Nouvelle Orléans et que ce mari ivrogne apprendra à ses dépens, qu'on n'assomme pas impunément la femme qu'on avait juré de protéger en l'épousant, et qu'on n'a pas des enfants pour les pendre.

La loi dit expressément que l'ivresse n'est pas une excuse pour le mentire.

Les sénateurs radicaux.

Les sénateurs ont passé une autre journée à l'hôtel St-Charles, sans avoir été assaillis le moins du monde par ces terribles bandits dont Sheridan a tant parlé dans ses nombreux télégrammes.

Ils semblent avoir renoncé tout à fait à faire le voyage à Vera-Cruz à bord de la canonnière *Dispatch* que le gouvernement fédéral avait mise à leur disposition, car ces sénateurs ont une peur terrible de la fièvre jaune, et le *Dispatch* ayant passé par Key West avant de venir à la Nouvelle-Orléans, ils s'imaginent qu'il doit être infecté.

S'ils se décident à partir, ils prendront un steamer de la ligne régulière.

Morton a reçu hier la visite de Pinch, qui est venu lui solliciter le bienvenue et lui faire ses offres de services. On ne nous a pas dit si le sénateur ultra radical avait pré ondé le précomptueux Pinch aux danses qui font partie de l'exécution.

L'anniversaire de la bataille de Shiloh.

Mardi prochain, le 6 de ce mois, est l'anniversaire de la sanglante bataille de Shiloh. Le monument confédéré dans le cimetière Greenwood sera donc décoré et les dames sont invitées à apporter leurs offrandes de fleurs.

Nomination de M. Bayley.

Nous voyons que le capitaine Eads, l'homme aux jetées, vient de nommer M. G. W. R. Bayley, son premier assistant-ingénieur pour les travaux qui doivent être faits à l'embouchure du Mississippi. Le choix est bon et fera plaisir à notre population. M. Bayley est un ingénieur capable de diriger les travaux et de seconder les efforts du capitaine Eads.

On n'a généralement pas beaucoup de confiance dans le système des jetées; mais, enfin, qui vivra verra.

C'est un joli denier
Que $20,000.
Vous pouvez vous l'assurer
En achetant
Un billet pour le prochain tirage
De la Loterie de la Louisiane
Fixé au 10 avril.
Au 10 avril.
440 chances à $10,000.
Gros lot, $20,000.

☞ Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LES RÈGLEMENTS COMMERCIAUX DE L'ILE DE CUBA.—D'après une correspondance du *Herald*, le nouveau gouvernement espagnol à Pinar del Rio a promulgué de nouveaux règlements qui sont de nature à embarrasser les relations commerciales avec l'île de Cuba. Jusques ces règlements étaient appliqués facile, il en résultait des réclamations incessantes, parce que les capitaines américains ne voyaient fréquemment mis à l'amende, faute de s'être conformés à des dispositions qu'ils ne connaissaient pas. C'est à partir du 1er avril que les anciens règlements seront remis en vigueur.

CABRERA ET DON CARLOS.—Une dépêche de Estella du 26 mars annonce que don Carlos a accepté, contrairement aux conditions suivantes:

1° La reconnaissance de don Carlos comme infant d'Espagne et une position importante dans le gouvernement. Dans le cas où le roi Alphonse viendrait à monter sur le trône, don Carlos lui succéderait au trône.

2° La reconnaissance des grades de tous les officiers carlistes en tant dans l'armée libérale.

3° La reconnaissance des "fueros" des provinces révoltées.

4° La reconnaissance de la dette sept ans, ainsi que des obligations de la nouvelle dette carliste.

M. Wallon, ministre de l'instruction publique, a requis personnel des lycées. Il avait l'air radieux et s'est montré fort affable envers tous; il prodiguait les poignées de main. Il a rappelé qu'une moitié de sa carrière s'était passée dans l'enseignement secondaire; que, professeur au lycée Louis-le-Grand, il avait appris à redouter les vaieureuses phalanges du lycée Charlemagne. Comme on lui parlait d'un bâtiment élevé, il a dit avec beaucoup d'apropos: Les ministres passent trop vite pour acheter un édifice, c'est à grand peine, si quelques-uns posent une pierre. Voyez la nouvelle Sorbonne, entreprise par M. Fortoul! Je n'ai pas la prétention d'être plus heureux.

M. Wallon, ne l'oublions pas, est un parfait universitaire, et, à ce titre fort désagréable à M. Dupanloup.

Un bon mot sur le nouveau ministre de l'instruction publique, recueilli entre deux ponts. On attribuait à M. Wallon le duc de Clermont-dix enfants. M. Wallon lui répondit: "Je n'en ai neuf, reprit-il, quelqu'un mieux informé. En le constitution répartit survenant, vous aurez bien le dixième.

—Le général de la Corse, M. Dauneasnes, vient de succomber pour quinze jours à l'*Echo de Lyon*. Ce journal publiait, dans son dernier numéro, un article violent contre les droits de l'Assemblée nationale.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

—Nous lisons dans l'*Univers*:

Il paraît que l'Europe est menacée de quelque chose de terrible. Il ne s'agit de rien moins que d'une alliance entre les jésuites et le Grand-Turc! Le *Golos* de Saint-Pétersbourg l'annonce, le *Times* le répète, et nous promettent plaisir à nous faire l'écho de ces deux graves autorités.

Voici la dépêche du journal de la Cité:

Berlin, 12 mars.

Le *Golos* dit que le gouvernement turc, terrifié par le mouvement d'un secret accord entre la Servie, la Roumanie et la Grèce, aide activement les jésuites à convertir les Bulgares au catholicisme. On croit que les jésuites, grâce à un compromis des émigrés présents qui se trouvent en Belgique, ont déjà converti plusieurs centaines de mille bulgares. Des agences de conversion ont été ouvertes dans les principales villes de la province.

UNE DÉCOUVERTE UTILE: L'ARRÊT INSTANTANÉ DES VOITURES.—Sous ce titre, on lit dans la *Liberté*:

"Hier, vers deux heures de l'après-midi, un rassemblement formé devant la Villette, à Paris, attirait les passants et les habitants du quartier, qui croyaient à un accident. Deux vigoureux chevaux dételés, mais non dégarnis, piaffaient avec une impatience que contenait à grand peine un cocher, qui semblait être de somme maison; à quelques pas en arrière, une voiture à quatre roues, autour de laquelle on se rangeait avec curiosité, était arrêtée sur l'avenue. Nous nous sommes assuré avec plaisir qu'il n'y s'agissait pas d'enregistrer un accident, mais bien de constater l'expérimentation d'une ingénieuse invention. Nous la signalons aux amateurs qui s'intéressent aux solutions du problème de mécanique, et à toutes les personnes qui désirent se promener en voiture en toute sécurité.

"Par un procédé très simple, l'auteur est arrivé à arrêter *instantanément* une voiture emportée au galop de deux chevaux lancés à toute de vitesse. Le conducteur, par un seul mouvement, lâche les rênes de la main gauche, tandis qu'il appuie avec la main droite sur une petite branche de fer adaptée au milieu du tablier, et tout d'un coup, comme par enchantement, sans secousse pour le voyageur, les chevaux se dressent de toute leur force, qui n'arrête aux même dévier un tant soit peu, à gauche ou à droite. Le choc en retour n'existe même pas, car en raison de la vitesse acquise, la voiture roule encore l'espace d'un mètre ou deux. Nous avons fait remarquer devant nous l'expérience, elle a parfaitement réussi aux applaudissements de la foule rangée sur deux haies.

"Signalons, parmi les spectateurs, deux personnes qui prouvaient au succès de la découverte autant de plaisir que l'inventeur, et qui en manifestaient plus hautement l'intérêt: c'étaient un Anglais enthousiaste, grand amateur d'inventions, M. Lhoste, et un colonel de dragons très connu dans l'armée. Nous espérons que l'heureuse découverte ne restera pas inconnue. Grâce à lui, la carrosserie aura atteint un degré de perfection jusqu'alors inconnu; son mécanisme, appliqué aux voitures, leur donne pour les voyageurs une sûreté qui le rend indispensable."

Avez-vous besoin d'argent?
Achetez un billet
De la Loterie de la Louisiane,
Tirage du 10 avril.
Il y a 10 lots
S'élevant à $75,000.
Le gros lot est de $20,000.
Le billet ne coûte que $10.
Il n'y en a que 10,000.
Vous n'aurez jamais de meilleure chance.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp 5.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'*ABEILLE*.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

SYMPTÔMES DE LA MALADIE DE FOIE ET QUELQUES-UNES DE SES CONSÉQUENCES.—Une couleur jaune de la peau, en taches jaunes sur la figure ou autres parties du corps; pesanteur avec de fréquents maux de tête; amertume ou mauvais goût de la bouche; sécheresse du gosier et chaleur intérieure; palpitations; rêves souvent une toux sèche, avec mal de gorge; peu d'appétit; vertiges, bourdonnements d'oreilles et désagréable sensation à la gorge; douleurs dans les côtés, au dos, à la poitrine et aux épaules; coliques, et mal aux intestins avec chaleur; constipation ou diarrhée alternativement; hémorroïdes, flatuosité, affection nerveuse et froid aux extrémités; affaissement de sang, à la tête avec des symptômes d'apoplexie, congestionnement du cerveau, pertes de la mémoire, toux, chaud et froid; difficulté d'uriner; langueur, tristesse, ennui, marasme. Seulement quelques-uns de ces symptômes se font remarquer à la fois. Tous ceux qui prennent la "Golden Medical Discovery" et des agréables "Purgative Pillets" du Dr Pierce, pour les maladies du foie et ses conséquences, en sont le plus grand éloge. On les vend chez tous les droguistes.

TEMPÉRATURE.—3 avril 1875.

Thermomètre de C. Dufourcq, opticien.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	66	9
12 M.	67	16
3 P. M.	67	19
6 P. M.	66	13

THÉATRE DE L'OPÉRA.

AU PUBLIC.

La situation à l'Opéra de la Nouvelle-Orléans n'a, cette année, rien de bien différent de celle de toutes les directions de l'Opéra, dans tout le monde. Mêmes sympathies que m'a toujours témoignées ce public, mêmes pertes, mêmes difficultés. Mais, j'ai cette satisfaction de pouvoir dire que je n'ai pas à me reprocher de ne pas avoir fait tout ce que j'ai pu pour éviter ces pertes et ces difficultés. Je ne puis, en ce moment, que remercier le public de l'indulgence qu'il a montrée pendant ces jours de crise, et le prier de croire que je ne prends pas de mesures pour la formation d'une troupe lyrique pour la saison 1875-1876, dans la seule et ferme espérance que je ne prendrai de mesures pour la formation d'une troupe lyrique pour la saison 1875-1876.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1875.

L. PLACIDE CANONGE.

3 avril—2t.

OD.

La meilleure protection. La meilleure sécurité contre les maladies épidémiques est une digestion saine et en bon état. Les personnes qui souffrent de la perte de leur digestion et fortifient le système, trouvent dans les "Diamond Bitters" du Docteur Walker, un préservatif et convertisseur parfait des maladies. Les personnes qui souffrent de douleurs, de lassitude, de bagues, de nausées, de mauvaises digestions, de sont sûres de trouver dans les "Diamond Bitters" du Docteur Walker, un préservatif et convertisseur parfait des maladies. Les personnes qui souffrent de douleurs, de lassitude, de bagues, de nausées, de mauvaises digestions, de sont sûres de trouver dans les "Diamond Bitters" du Docteur Walker, un préservatif et convertisseur parfait des maladies. Le système est devenu le grand agent de la santé, et le type intermittent et rémittent, les maladies, si on permets à s'en servir, dégénèrent en maladies de tout genre, de la santé. Il est aussi un agent de bile, la constipation, la dyspepsie, les maux de tête, les douleurs, les maux de dos, les douleurs, les douleurs, les douleurs